

L'élevage de Saosnoise

Un exemple de naisseur de Saosnoise en complément d'un emploi extérieur

L'éleveur

Loire-Atlantique

Détenteur de bovins depuis **2000**, en remplacement de moutons

Premières Saosnoise en **2003**

Choix de la Saosnoise suite à un « coup de foudre » pour la race, car c'est une race **locale et rare**, volonté de contribuer à sa **sauvegarde**

Vache **calme**, familière, avec un bon caractère
Très bonne **morphologie**, **gros gabarit**

L'élevage

Alimentation

Fourrages issus de la ferme : autonome
Alimentation uniquement à l'herbe et au foin

Veaux complémentés avec des céréales achetées à l'extérieur

Litière et effluents

Echange de **paille** contre du fumier avec un voisin

Reproduction

Monte naturelle par un **taureau** acheté à l'extérieur, génotypé non porteur du gène « culard », afin d'éviter les vêlages difficiles. Change tous les 3 ou 4 ans

Groupeage des vêlages : pas actuellement, mais prévu à Noël pour l'année prochaine

Vêlage à **2 ans et demi**

Pas d'achat de génisses à l'extérieur

Santé

Pas de **vermifugation**

Pas de **surveillance des vêlages**, à cause de son travail extérieur, donc pertes plus importantes que la moyenne de la race

Une **césarienne** tous les ans en moyenne

Vaches et veaux en **bonne santé**

Temps de travail

Parvient à se dégager du **temps libre** grâce à l'aide de ses enfants (agriculteurs eux-aussi) et de ses voisins
Prend quelques jours de vacances en été, laissant la surveillance de son troupeau à un de ses voisins



Syndicat de la race Saosnoise

Les moyens

0,5 UTH

Egalement revendeur de légumes sur les marchés

Ateliers

19 vaches **Saosnoises**

Assolement

25 ha de pâturages permanents (dont 10 ha à un voisin)

Fourrage : 15 ha de foin

Bâtiments

Une **stabulation** de 220 m²

Un **bâtiment** avec une case de vêlage et deux cases pour les génisses

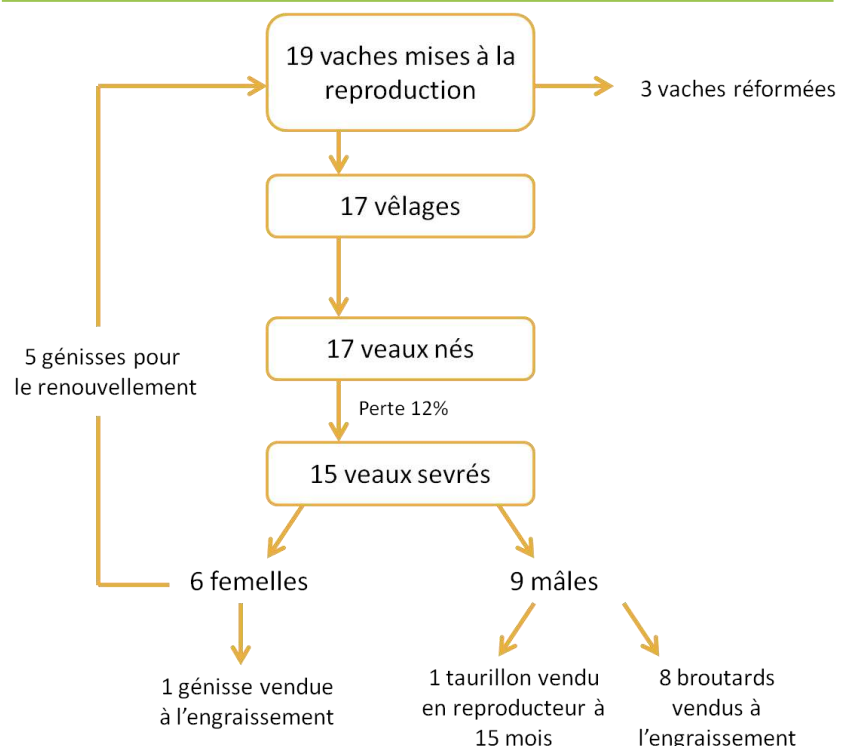
Un **hangar** de 340 m² pour stocker le foin

Matériel

Propriétaire d'un tracteur, du matériel de fenaison et de pressage (en copropriété avec son voisin)

Entraide avec son **voisin** : lui fauche, fane et andaine, le voisin presse

Le troupeau



Commercialisation

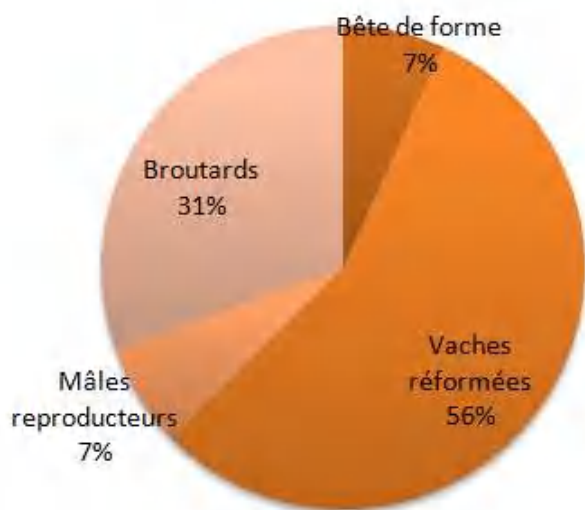
Les **broutards** sont vendus à 5 ou 6 mois à un engraisseur local, entre 900 et 1 000 € selon le poids (340 kgs en moyenne)

Parfois, un mâle est vendu en **reproducteur** au prix de 1 700 €, vers l'âge de 15 mois, à un autre éleveur.

De même, certaines années, une **bête « de forme »** est vendue à un engraisseur à l'âge de 5 mois et demi et au prix de 1 700 €, qui l'emmène en concours.

Les **vaches réformées** sont engraisées à l'herbe et font environ 450 kgs de carcasse. Elles sont abattues dans un abattoir municipal et découpées par un professionnel qui les met en colis de 10 kgs. Ils sont vendus en vente directe au prix de 12,50 € le kg.

L'éleveur se dégage environ 4 800 € par an.



Enjeux agro-écologiques

- Entretien du bocage : prairies naturelles et haies
- Valorisation des prairies
- Atelier dimensionné en fonction de la disponibilité en fourrages et pâturages
- Sauvegarde d'une race locale
- Privilégier les circuits courts, qui valorisent mieux les races locales



Contacts

Syndicat de la race Saosnoise
www.lasaosnoise.webnode.com/

CRAPAL
www.crapal.fr

Réalisation à l'occasion de la
Fête de la Vache Nantaise et
des races locales 2018

En partenariat avec



Avec le soutien financier de

